

Note d'orientation pour les instances de coordination nationale : le suivi stratégique

Mise à jour : octobre 2020

Objet et public cible de la note d'orientation

- La présente note d'orientation a pour objet de soutenir les instances de coordination nationale¹ dans l'exercice de leur fonction de suivi stratégique. Ce document s'adresse en premier lieu aux membres de l'instance de coordination ainsi qu'à son comité de suivi stratégique, mais il pourra également constituer une ressource utile pour son secrétariat et sa direction, ainsi que pour les bénéficiaires principaux et les agents locaux du Fonds.

Définition du suivi stratégique

- Le suivi stratégique porte sur les **aspects** essentiels **du portefeuille de subventions en matière de finances, de programmes et de gestion**, ainsi que sur leur contribution à la riposte sanitaire nationale. Cette fonction, qui s'intéresse aux « signes vitaux » ou aux éléments de haut niveau des investissements du Fonds mondial, vise à s'assurer que les subventions donnent des résultats conformes aux plans et aux cibles convenus. Le suivi stratégique répond au [critère d'admissibilité n°3 énoncé dans la Politique relative aux instances de coordination nationale](#).
- Le suivi stratégique diffère du suivi des subventions, qui relève de la responsabilité quotidienne des bénéficiaires principaux. Toutefois, il offre la possibilité d'aider ces derniers à identifier et à lever les principaux obstacles à la mise en œuvre.
- Le principe fondamental du suivi stratégique consiste à s'assurer que les ressources sont employées de manière efficiente et efficace pour mettre fin aux maladies, tout en contribuant à la mise en place de systèmes de santé résilients et durables.

Les gains d'un suivi stratégique réussi

- L'exercice du suivi stratégique permet à l'instance de coordination nationale d'accéder à l'autonomie : les décisions sont fondées sur des informations stratégiques, un processus de gestion des risques est en place, les bénéficiaires principaux et l'instance de coordination nationale entretiennent un esprit de collaboration et de complémentarité. De plus, les aspects essentiels des subventions relatifs aux finances, aux programmes et à la gestion, ainsi que leurs implications pour la riposte sanitaire nationale, sont minutieusement analysés, pris en compte dans les décisions et font l'objet d'un suivi attentif en vue d'apporter d'éventuelles améliorations à la stratégie.

Principaux acteurs concernés

- **Comité de suivi stratégique de l'instance de coordination nationale.** L'instance de coordination nationale établit un comité de suivi stratégique afin de planifier, de coordonner et de réaliser en son nom le suivi stratégique des subventions du Fonds mondial². Ce comité fait des **recommandations fondées sur des données factuelles** à l'instance de coordination

¹ Aux fins de la présente note d'orientation, l'expression « instances de coordination nationale » est utilisée pour désigner collectivement les instances de coordination nationale ou régionale, telles que définies dans la [Politique relative aux instances de coordination nationale](#).

² Voir l'annexe 1 pour plus de renseignements.

nationale, afin d'étayer les débats de cette dernière et sa prise de décisions, mais il n'est pas lui-même décisionnaire. Son rôle est essentiel pour garantir que les recommandations techniques donnent lieu à des actions rapides et adaptées, en vue de **résoudre les problèmes liés à la mise en œuvre de la subvention**, et aident les bénéficiaires principaux à **améliorer les résultats de la subvention**. Des informations complémentaires sur le rôle, la composition et le champ d'action du comité de suivi stratégique sont disponibles à l'annexe 4.

- **Secrétariat de l'instance de coordination nationale** est chargé de **recueillir, de synthétiser et d'utiliser les données de suivi stratégique** au cours des réunions de l'instance afin de faciliter la prise de décisions (cette tâche peut, par exemple, être confiée au secrétaire exécutif et/ou au responsable du suivi stratégique/de la transition, le cas échéant). Un exemple de mandat du responsable du suivi stratégique/de la transition est disponible à l'annexe 5.
- **Bénéficiaires principaux**. Les maîtres d'œuvre des subventions contribuent à la réussite du suivi stratégique en coopérant avec l'instance de coordination nationale (et notamment avec son comité de suivi stratégique). À cet égard, ils ont pour principales responsabilités de partager systématiquement les informations concernant les résultats du programme et d'échanger sur les problèmes en lien avec celui-ci tout au long du cycle de vie de la subvention³.
- **Équipes de pays du Fonds mondial**⁴. Les informations fournies par l'équipe de pays du Fonds mondial sur les résultats de la subvention et les obstacles à la mise en œuvre sont essentielles au suivi stratégique. Des échanges réguliers et cohérents entre l'instance de coordination nationale et l'équipe de pays viendront renforcer les activités de suivi stratégique en faisant ressortir les risques potentiels identifiés et les solutions aux difficultés.
- **Membres de l'instance de coordination nationale**. Leur rôle vis-à-vis du suivi stratégique consiste notamment à prendre des décisions fondées sur les recommandations du comité de suivi stratégique et à apporter leur soutien aux activités de collecte d'informations. Les membres de l'instance de coordination (notamment ceux du comité de suivi stratégique) doivent être bien informés des principales caractéristiques des subventions (enveloppe budgétaire globale allouée, indicateurs programmatiques, risques, maîtres d'œuvre, entre autres) et des stratégies nationales qui sous-tendent la riposte contre les trois maladies.

Attentes principales vis-à-vis du suivi stratégique

Les instances de coordination nationale devraient veiller à ce que les attentes suivantes se retrouvent dans les dispositions de leur plan de suivi stratégique, ainsi que dans les activités menées par leur comité de suivi stratégique.

- **Centrage stratégique**. Bien que le suivi stratégique porte en premier lieu sur des données de haut niveau relatives aux finances, aux programmes et à la gestion des subventions du Fonds mondial, il est fondamental que l'instance de coordination nationale ne perde pas de vue les priorités stratégiques nationales pour garantir que l'investissement contribue efficacement à mettre fin aux maladies en tant que pandémies.
- **Réalisation d'un suivi stratégique étayé par des données et des faits probants**. Les sources de données incluent les programmes nationaux de lutte contre les maladies, les

³ Comme énoncé au paragraphe 32 de la [Politique relative aux instances de coordination nationale](#).

⁴ Ces équipes sont dirigées par un gestionnaire de portefeuille du Fonds et incluent d'autres ressources, en fonction de l'investissement.

initiatives de suivi au niveau communautaire (le cas échéant), les données fournies par des partenaires (bilatéraux et multilatéraux), entre autres⁵.

- **Gestion des risques.** Le suivi stratégique doit incorporer une démarche de gestion des risques, incluant l'identification, la hiérarchisation, l'atténuation et le suivi des risques, ainsi que les garanties à leur égard.
- **Suivi des engagements de cofinancement.** Conformément à la [Note d'orientation du Fonds Mondial sur la pérennité, la transition et le cofinancement](#) et à la politique s'y rapportant, les instances de coordination nationale sont encouragées à prendre davantage l'initiative dans les activités de suivi visant à renforcer la pérennité, y compris s'agissant de la réalisation des engagements en matière de cofinancement. Lorsque le contexte et les ressources le permettent, les instances réalisent un suivi des engagements de cofinancement conclus entre le pays et le Fonds mondial, et plaident pour que ceux-ci soient respectés.
- **Approche collaborative de la résolution des problèmes.** Un esprit de collaboration entre l'instance de coordination nationale et les récipiendaires principaux assure un partage fréquent des informations sur les subventions et favorise un climat de confiance mutuelle. Cela permet de discuter ouvertement des moyens pour résoudre conjointement les problèmes de mise en œuvre et d'atténuation des risques, afin d'améliorer les résultats des subventions. Les récipiendaires principaux sont responsables de la gestion opérationnelle des subventions au quotidien, alors que le suivi stratégique impose aux instances de coordination nationale de comprendre le fonctionnement global des subventions.

Annexes et ressources

- Annexe 1 : Processus de suivi stratégique
- Annexe 2 : Suivi stratégique pendant le cycle de vie d'une subvention
- Annexe 3 : Plan de suivi stratégique – Éléments à prendre en compte et sections recommandées
- Annexe 4 : Comité de suivi stratégique : rôle, composition et périmètre d'action
- Annexe 5 : Mandat du responsable du suivi stratégique/de la transition
- Formation en ligne sur le suivi stratégique

⁵ Voir l'annexe 1 pour davantage de renseignements sur le processus et les sources d'information relatifs au suivi stratégique.